

ARRÊTÉ

Le Ministre délégué à la Culture,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques
et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de
son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du
5 décembre 1983;

A R R Ê T É

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi
les Monuments Historiques :

ALPES MARITIMES**SAINT MARTIN-VESUBIE** - Eglise

- Retable du Maître-autel avec sa toile représentant l'Assomption de la Vierge, stucs polychromés et dorés, XVIIIe siècle
- Gloire décorant le fronton du tabernacle du Maître-Autel, bois sculpté et doré, miroirs, XVIIIe et début XIXe siècle
- Autel et Retable de la Vierge du Rosaire, ensemble comprenant : Tabernacle et gradin, la Vierge à l'Enfant (statue) avec son encadrement monumental et les mystères du Rosaire (deux panneaux latéraux), bois sculpté polychrome doré et argenté; 1697
- Vierge à l'Enfant avec son dais processional, pâte de bois polychrome (statue) XIXe siècle, bois sculpté polychrome et doré (dais), XVIIIe s
- Croix d'autel, argent repoussé sur âme de bois, XVIIIe siècle
- Quatre paires de chandeliers du maître-autel, bois sculpté et doré, XVIIIe siècle
- Croix de procession, cuivre repoussé et argenté sur âme de bois, XVIIIe siècle
- Une Croix d'autel, trois chandeliers et deux chandeliers tronqués au dessus de leur socle feuille d'argent repoussé sur âme de bois, début XIXe siècle
- Deux chandeliers, bois sculpté et doré, début XIXe siècle
- Deux chandeliers, cuivre, style XVIIe siècle
- Ciboire, argent, 1734
- Cadre, bois sculpté polychrome, rehauts dorés, XVIIIe siècle
- Le Repos de la Sainte Famille, toile, XVIIIe siècle

- Crucifixion, toile et son cadre, bois sculpté peint et doré, XVIIe siècle
- Vierge glorieuse entourée de trois saints, toile et son cadre, stuc polychrome et doré, XVIIe siècle
- L'Annonciation, toile et son cadre, XVIIIe siècle

SAINTE SAUVEUR-SUR-TINÉE - Eglise

- Croix de procession, feuille d'argent repoussé sur âme de bois, 1782
- Calboire, argent, XVIIIe siècle
- Chasuble avec ses accessoires (manipule, bourse et voile), fils d'or et polychromes brodés sur soie blanche, fin du XVIIIe siècle
- "Banc de noces" des Ongnan de Sainte Sauveur, noyer en partie sculpté, vers 1714

- Banc de la famille Ongnan de Sainte Sauveur, bois de noyer sculpté
SAINTE SAUVEUR-SUR-TINÉE - Cimetière

- Chapiteau et partie de colonne, pierre sculptée, XIVe siècle?
- UTELLE - Eglise Saint-Véran
- Autel et retable de la Vierge du Rosaire (y compris le devant d'autel, toile début XIXe s) bois sculpté polychrome et doré, fin XVIIe siècle
- Autel et retable dits "du Sacré Coeur", stucs polychromes et dorés, milieu du XVIIIe siècle

- Autel et retable de la Crucifixion, avec sa toile "La Crucifixion" avec donateurs et saints patrons, stucs polychromes, début du XVIIe siècle
- Saint Maurice et Saint Amédée de Savoie, deux toiles avec leur encadrement stuc, milieu ou deuxième moitié du XVIIe siècle
- Saint Mathieu et Saint Simon, apôtres, deux toiles, fin XVIIe siècle
- Devant l'autel représentant Saint Charles Borromée, cuir repoussé et peint XVIIIe siècle

UTELLE - Ancienne Chapelle des Pénitents Blancs

- Sept toiles représentant des scènes de la Passion du Christ, avec leur encadrement de stuc, 1717, XVIIIe siècle (dont une sur la porte)
- Crucifix de procession, bois sculpté, peint et doré, XVIIIe siècle

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet, Commissaire de la République du département des-Alpes Maritimes aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le **22 MAI 1984**

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur du Patrimoine

Jean-Pierre WEISS